



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.08

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 41

Procuration : 0

Membres votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-08 : Avenant n°2 au marché n°2023-03 Lot 01 concernant l'exploitation des déchetteries et attribué à PAPREC GRAND OUEST

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

■ Rappel du marché:

Ce marché a pour objet l'exploitation des déchetteries du SMICTOM Chinonais : l'accueil des usagers, l'entretien des déchetteries, la mise à disposition des contenants pour les gravats, bois, déchets verts, cartons, ferrailles et tout venant, le transport de ces déchets vers les exutoires retenus par le Titulaire et par ailleurs par le SMICTOM, la gestion des enlèvements des autres déchets, en lien avec chaque filière concernée.

Marché notifié le 23 décembre 2023 pour un montant initial de 18 565 055,47 €HT.

Titulaire : PAPREC GRAND OUEST

La durée d'exécution est de cinq (5) ans à compter du 1^{er} avril 2024, soit jusqu'au 31 mars 2029. Le marché n'est pas reconductible.

■ Modifications introduites par le présent avenant au marché public:

Le SMICTOM du Chinonais souhaite valoriser les huiles et graisses alimentaires issues de ses déchetteries par une société spécialisée qui assure leurs collecte et valorisation gratuitement.

Le marché actuel conclu avec PAPREC GRAND OUEST prévoit bien un prix pour la collecte et l'élimination de ces déchets mais sans préciser la filière de traitement. Par ailleurs, cette prestation n'a pas été mise en œuvre sur les déchetteries.

L'article 6.5 du CCTP « Filières spécifiques » indique :

« **La mise en place de nouvelles filières dédiées** pourra être étudiée en concertation avec le SMICTOM du Chinonais, le titulaire et les partenaires des filières dédiées. Ces nouvelles filières peuvent être à l'initiative :

- D'une nouvelle réglementation nationale ;
- Du SMICTOM du Chinonais, dans sa volonté de développer la valorisation et impliquant les déchèteries dans le dispositif de collecte ;
- Du titulaire.

Sous réserve des contraintes techniques liées aux déchèteries, le Titulaire ne pourra s'opposer à la mise en place de nouvelles filières et acceptera ces nouveaux déchets ou ces nouvelles consignes de tri au titre du présent marché. »

Le SMICTOM du Chinonais souhaite donc que cette filière spécifique ne soit plus comprise dans les prestations du marché d'exploitation des déchetteries.

Cet avenant permettra de réduire le coût de gestion de la future collecte des huiles alimentaires issues des déchetteries.

■ **Incidence financière de l'avenant n°2:**

La non-réalisation de cette prestation représente une moins-value dont l'estimation est précisée dans le Détail Quantitatif Estimatif du marché initial.

Montant estimatif de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : **5,5%** sur toutes les prestations en dehors de celles rattachées au flux des tout-venants pour lesquelles le taux de TVA qui s'applique est de **10%**.
- Montant HT : - **11 849,82 € sur la durée du marché**
- Montant TTC : - **12 501,56 € sur la durée du marché**
- % d'écart introduit par l'avenant : - **0,06 % sur la durée du marché.**

Ce montant estimatif est dépendant des quantités estimées et indiquées au DQE.

Pour rappel, montant du marché public intégrant l'avenant 1 :

- Montant HT: 18 887 738,44 euros
- Montant TTC : 20 330 430,49 euros

Nouveau montant du marché public intégrant les avenants 1 et 2 :

- Montant HT: 18 875 888,62 euros
- Montant TTC : 20 317 928,93 euros

La date d'effet du présent avenant est fixée à sa date de notification.

L'incidence financière de l'avenant étant négative, l'avis de la CAO n'est pas sollicité.

Le projet d'avenant est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président à mettre au point et signer le projet d'avenant n°2 au marché n°2023-03 Lot01 avec l'entreprise PAPREC GRAND OUEST ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à son exécution.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD



Présents :

<p>CC Chinon Vienne et Loire</p>	<p>Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –</p>
<p>CC Touraine Val de Vienne</p>	<p>Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Pascal MARECHAU (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –</p>
<p>CC Touraine Vallée de l'Indre</p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) – Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)</p>

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l'Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignièrès de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarenes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly), Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Vallerès), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers) .



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.09

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 41

Procuration : 0

Membres votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-09 : Collecte et valorisation des huiles et graisses alimentaires en déchetteries par la société FranceCollect

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Le SMICTOM souhaite généraliser la collecte des huiles et graisses alimentaires usagées sur l'ensemble des déchèteries principales de son territoire.

Après avoir sollicité plusieurs entreprises spécialisées dans cette collecte, une société se distingue particulièrement : FranceCollect.

Cette entreprise propose :

- La mise à disposition des contenants adaptés ;
- La collecte régulière des huiles ;
- Une rémunération de 0,40 € par kilogramme collecté.

Cette proposition permettrait :

- D'améliorer la valorisation de ce flux spécifique ;
- De générer une recette pour le SMICTOM.

Le projet de contrat est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président à mettre au point et signer le projet de contrat avec la société FranceCollect;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à son exécution.

Pour extension de compétence,

**Le Président,
 Philippe MASSARD**



Présents :

<p>CC Chinon Vienne et Loire</p>	<p>Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –</p>
<p>CC Touraine Val de Vienne</p>	<p>Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Pascal MARECHAU (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –</p>
<p>CC Touraine Vallée de l'Indre</p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) – Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)</p>

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l'Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignières de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarenes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly), Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Valleres), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers) .



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.10

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 40 (Sortie du Président Monsieur Philippe MASSARD, vote sous la présidence de séance de Madame Catherine DEGRAVE)

Procuration : 0

Membres votants : 40

Pour : 40

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-10 : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Il est proposé au Comité syndical de débattre puis d'approuver et d'autoriser le Président à signer le Compte Financier Unique (CFU) dressé par le comptable public du Service de Gestion Comptable de CHINON (SGC) et adressé à l'ordonnateur pour l'exercice 2025.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document définitif, comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;

Lors de la tenue du Comité syndical et conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président présente le Compte Financier Unique et participe au débat mais doit se retirer au moment du vote. Un Président de séance est alors élu afin de faire voter le CFU 2025.

Une liste d'émargement spécifique devra être signée par les délégués présents.

Le résultat d'exécution tiré du CFU provisoire du 24/02/25 est le suivant :

1) le projet de résultat d'exécution

Exercice 2025	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice
Investissement	4 204 839.98 €	5 490 958.49 €	1 286 118.51 €
Fonctionnement	12 975 670.23 €	12 873 587.84 €	-102 082.39 €

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire *	Solde de clôture
Investissement	-338 810.53 €		1 286 118.51 €		947 307.98 €
Fonctionnement	2 612 241.88 €	350 436.60 €	-102 082.39 €		2 159 722.89 €
Total	2 273 431.35 €	350 436.60 €	1 184 036.12 €		3 107 030.87 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** de la présentation du Compte Financier Unique 2025 ;
- **ARRETE** les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2025 tels que résumés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité, à signer le Compte Financier Unique 2025.

**Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Philippe MASSARD**



Présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –
CC Touraine Val de Vienne	Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Pascal MARECHAU (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –

CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Régis BONNEAU (Pont de Ruan) - Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)
--------------------------------------	--

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l'Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignières de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarennnes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly) , Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) –André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Valleres), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers) .



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.11

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 41

Procuration : 0

Membres votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-11 : Affectation des résultats 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles, L.2311-5, R.2311-11, R.2221-48-1, R.2311-13, D.5217-12, D.5217-13 et D.5217-14

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique (CFU) de l'année 2025, il sera proposé au Comité syndical de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2025, de constater que le Compte Financier Unique (CFU) fait apparaître un excédent de 2 159 722.89 euros et de procéder à l'affectation des résultats comme suit : l'affectation des résultats à l'article 1068 n'est pas nécessaire.

1) Projet de calcul du besoin de financement de la section d'investissement

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025	
Excédent d'investissement	947 307.98 €
Restes à réaliser - Dépenses	3 167 814.99 €
Restes à réaliser – Recettes	2 740 000.00 €
Besoin de financement de la section d'investissement, si solde de clôture Investissement – RAR dépense + RAR recette<O	0.00 €
Reprise du solde de clôture en fonctionnement	2 159 722.89 €
SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE FONCTIONNEMENT	2 159 722.89 €

**Pas d'affectation
nécessaire**

2) Projet du calcul des montants à reporter sur le budget primitif suivant

001 - Solde d'investissement reporté	D 947 307.98 €	en dépense d'investissement
002 - Résultat de fonctionnement reporté 1068	R 2 159 722.89 €	en recette de fonctionnement
Affectation en recette d'investissement	0.00 €	Pas d'affectation nécessaire
Restes à réaliser en dépense d'investissement	3 167 814.99 €	
Restes à réaliser en recette d'investissement	2 740 000.00 €	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** que l'affectation des résultats 2025 n'est pas nécessaire.

**Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Philippe MASSARD**



Présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –
CC Touraine Val de Vienne	Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Pascal MARECHAUX (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) – Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l'Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignières de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarennnes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly) , Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) –André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Valleres), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers).



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.12

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 41

Procuration : 0

Membres votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-12 : Vote du Budget Prévisionnel 2026

Compte tenu de la teneur du Débat d'Orientation Budgétaire et de son rapport présenté lors du comité syndical du 09/02/2026, le budget 2026 a été établi comme suit :

Totaux équilibrés en dépenses et recettes :

Total des Dépenses et	14 849 372.00 €
Total des Recettes de Fonctionnement :	14 849 372.00 €
Total des Dépenses et	7 790 650.00 €
Total des Recettes d'Investissement :	7 790 650.00 €

Cf document de présentation joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le projet du Budget Prévisionnel 2026 ;
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Philippe MASSARD



Présents :

<p>CC Chinon Vienne et Loire</p>	<p>Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) - Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –</p>
<p>CC Touraine Val de Vienne</p>	<p>Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC’H (Braslou) – Philippe BOURC’HIS (Brizay) – Pascal MARECHAU (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L’Ile Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –</p>
<p>CC Touraine Vallée de l’Indre</p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)</p>

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l’Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignièrès de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarenes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly) , Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Valleres), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers) .



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12/03/2026, à 17h00

2026.13

L'An Deux Mille Vingt-six, le douze mars , à 17h00, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » à PANZOULT, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Date de convocation du Comité : 27/02/2026

Membres en exercice : 78

Membres présents : 41

Procuration : 0

Membres votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Absention : 0

Secrétaire de séance : Mme François BEL

OBJET 2026-13 : Contribution des Communautés de Communes 2026

Le Président, M. MASSARD présente les propositions de contributions (habitant et déchetteries). Pour mémoire, en 2025, le coût à l'habitant était de **98,02€** (Fréquence collecte 1/semaine). Pas d'augmentation pour 2026.

PROPOSITION DE COUT A L'HABITANT 2026

Augmentation coût hab HT	Montant calculé contrib hab HT	Coût HT / Hab 2026
Pas d'augmentation	6 895 189 €	98,02 €

PROPOSITION DE CONTRIBUTIONS TOTALES 2026

CUMUL contributions habitants + contributions déchèteries -prévisions				
Collectivités	P/mémoire Prévisions contributions cumulées 2025 €HT	Prévisions contributions cumulées 2026 (€ HT)	% Évolution prévisions 2025/2026	Évolution popul.
CC Touraine Vallée de l'indre Coût Habitant	1 862 564,26 €	1 873 111,06 €	0,6%	0,5%
CC Touraine Vallée de l'indre Déchèteries	1 044 940,70 €	1 045 969,22 €	0,1%	
TOTAL CC TVI	2 907 504,96 €	2 919 080,28 €	0,4%	
CC Touraine Val de Vienne Coût Habitant	2 477 165,32 €	2 461 252,09 €	-0,6%	-0,6%
CC Touraine Val de Vienne Déchèteries	1 346 462,58 €	1 377 428,73 €	2,3%	
TOTAL CC TVV	3 823 627,90 €	3 838 680,82 €	0,4%	
CC Chinon Vienne et Loire Coût Habitant	2 558 926,73 €	2 560 826,25 €	0,1%	0,4%
CC Chinon Vienne et Loire Déchèteries	1 041 106,22 €	1 078 919,32 €	3,6%	
TOTAL CC CVL	3 600 032,95 €	3 639 745,57 €	1,1%	
TOTAL	10 331 165,81 €	10 397 506,67 €	0,64%	
*Avec proposition Evolution cout Habitant 2026 :			0,00%	98,02 €

0%	Cout HT / habitant - 2026
Fréquence collecte 1	98,02 €
Fréquence collecte 2	117,62 €
Fréquence collecte 3	127,43 €
Fréquence collecte 4	137,23 €
Fréquence collecte 5	147,03 €

- A noter : les coûts par habitant susvisés s'entendent hors services particuliers (collectes estivales, collectes sup etc.)

Périodicité de facturation pour la contribution à l'habitant :

- En janvier / Février : acompte correspondant à 50 % de la somme totale de l'année précédente.
- En juillet : 2^{ème} acompte correspondant au solde de la contribution votée pour l'année en cours.

Contributions des déchèteries

Montants 2026 à approuver selon les conditions de facturation énoncées ci-dessous :

- 1^{er} acompte demandé en avril = 40% du montant prévisionnel déterminé ci-dessous ;
- 2^{ème} acompte en juillet = 40 % du montant prévisionnel déterminé ci-dessous ;
- Solde en janvier 2027 = ajustement des montants au vu des coûts des prestations réalisées pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la grille des coûts à l'habitant pour les contributions à facturer aux communautés de communes pour la collecte des ordures ménagères et assimilés pour l'année 2026 selon les conditions de facturation décrites ci-dessus ;
- **APPROUVE** les contributions à facturer aux Communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2026 selon les conditions de facturation décrites ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Philippe MASSARD**



Présents :

<p>CC Chinon Vienne et Loire</p>	<p>Thierry DEGUINGAND (CC Chinon Vienne et Loire) – Claude ROUX (Anché) – Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont-en-Véron) – Claude THOMAS (Candes Saint Martin) – Marylène GACHET (Chinon) – Michel PIQUIER (Cinçais) – Hélène BERGER (Chinon) – Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Côteaux) – François DE SOYRES (Lerne) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint-Benoit-la-Forêt) – Bernard MUREAU (Savigny en Véron) –</p>
<p>CC Touraine Val de Vienne</p>	<p>Christian PIMBERT (CC Touraine Val de Vienne) – Patrice DABILLY (Antogny Le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Pascal MARECHAUX (Chaveignes) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Marie-Rose BROTIER (Courcoué) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Frédéric LAHAYE (Faye la Vineuse) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Isabelle CAMON (Panzoult) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine) – Véronique BACLE (Richelieu) – Doriane ROBERT (Sazilly) – Sylvère MORON (Theneuil) –</p>
<p>CC Touraine Vallée de l'Indre</p>	<p>José MAERTENS (Azay le Rideau) – Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Roger JOUANNEAU (Rigny Ussé) – Marie-Agnès ORVAIN (Sainte Catherine de Fierbois) – Anita RAVON (Villeperdue)</p>

Excusés :

Eric LOIZON (CC Touraine Vallée de l'Indre), Ghislaine MANGIN (Assay), David DELEPINE (Avon les Roches), Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye), Jérôme GARNON (Brehemont), Alain COUVREUX (Champigny sur Veude), Fabien BARREAU (Cheillé), Pierre DAVID (Chouzé-sur-Loire), Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse), Simon BUFFETEAU (Jaulnay), Romuald COLIN (Huismes), Jérémy GATILLON (Lignières de Touraine), Michel BRUNET (Ligré), Jean-Luc MAILLARD (Marçay), Dominique ANDRAULT (Marigny Marmande), Natalie SENNEGON (Neuil), Olivier BAUDERE (Nouâtre), Michel FORGEON (Noyant de Touraine), François BASSET-CHERCOT (Parçay-sur-Vienne), Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne), Richard CHAUMONT (Pouzay), Alain DUBOIS (Pussigny), Jonathan BOURDILLEAU (Razines), Laurent RAINEAU (Rigny sur Vienne), Anne Marie LEMESLE (Rivarenes), Michel PAVY (Rivière), Cécile DESCHAMPS (Saché), Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant), Julien FRANCOIS (Thizay), Isabelle JAUTROU (La Tour Saint Gelin), Éric LUANCO (Seuilly), Patrice CADOT (Thilouze), Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château), Jean-Luc CADIOU (Valleres), Jean-Pierre HOUBRON (Villaines les Rochers) .